

## Pourquoi référencer son offre de formation dans les bases des Carif-Oref ?

08 Décembre 2020



© Réseau des Carif-Oref

Le Français des affaires de la CCI Paris Ile-de-France a demandé à Défi métiers d'intervenir, lors d'un webinar, pour sensibiliser ses centres agréés au référencement de leur offre de formation linguistique dans les bases des Carif-Oref.

Depuis de nombreuses années, Défi métiers travaille en étroite collaboration avec **Le Français des affaires** afin de faire connaître l'ensemble des actions menées autour de la visibilité de l'offre de formation linguistique sur le territoire national : campagnes de référencement de leur offre à destination de leurs centres agréés, opérations de communication pour faire connaître leurs certifications d'apprentissage et de maîtrise du français.

Organisé le 30 novembre par Le Français des affaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Paris Ile-de-France, le Webinaire « Pourquoi référencer son offre de formation dans les bases des Carif-Oref ? » était destiné à ses centres agréés.

Défi métiers est intervenu pour le compte du **Réseau des Carif-Oref (RCO)** afin de présenter, d'une part, le Réseau et les outils qu'il met à disposition de l'ensemble des acteurs et opérateurs des politiques de l'Emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles - EFOP (dont le moteur de recherche de formation « **Offre Info** <sup>[1]</sup> » et la **cartographie linguistique nationale** <sup>[2]</sup>) et, d'autre part, pour sensibiliser les centres au référencement leur offre de formation dispensant une certification linguistique dans les bases des Carif-Oref, référencement qui leur permettra de gagner en visibilité.

Des précisions sur la manière de référencer l'offre de formation linguistique et sur les systèmes d'information alimentés par Offre Info ont, par ailleurs, été apportées (visualiser le webinar ci-dessous pour plus d'informations).

Ce webinar s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet « Animation, accompagnement et professionnalisation des acteurs et opérateurs de l'écosystème de l'intégration et de la formation sur le parcours linguistique des primo-arrivants et des réfugiés » lancé par la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (Dian), placée au sein du ministère de l'Intérieur.

Le RCO s'est, en effet, engagé à identifier et animer des actions de professionnalisation pour répondre aux besoins des acteurs et opérateurs au plus près des territoires : travailler sur les publics, les dispositifs et l'offre de formation, les acteurs et les opérateurs, etc.

Pour en savoir plus sur l'appel d'offres, consultez l' [actualité sur le site du RCO](#) <sup>[3]</sup>.

*Le Français des affaires <sup>[4]</sup> est certificateur pour le Test d'évaluation de français (TEF) ainsi que d'une vingtaine de Diplômes de français professionnel (DFP) sur différents secteurs (tourisme, hôtellerie restauration, secrétariat, infirmier, etc.). Ils sont reconnus par le ministère de l'Intérieur pour valider un niveau de français dans le cadre d'une demande de carte de résident ou de naturalisation auprès de l'Etat français. Toutes ces certifications sont enregistrées au Répertoire spécifique, et sont, de fait, éligibles au Compte personnel de formation (CFP).*

Pour en savoir plus, regardez le [webinaire en replay](#) <sup>[5]</sup>.

Hélène Lerosier

**Tags** : [RCO](#) <sup>[6]</sup> | [cartographie](#) <sup>[7]</sup> | [certification professionnelle](#) <sup>[8]</sup> | [CCI Paris Ile-de-France](#) <sup>[9]</sup> | [Défi métiers](#) <sup>[10]</sup>

Pourquoi référencer votre offre de formations dans les bases Carif-Oref ? (replay du webinaire)